



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 16 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 7 décembre 2021, s'est réuni à l'Espace François Mitterrand à Montméliant en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 43

Nombre de membres votants : 53

Georges COMMUNAL
(ARVILLARD)
Fabienne PICHON-DEGUILHEM
(BETTON-BETTONET)
Nicole BOUVIER
(BOURGNEUF)
Yannick LOGEROT
(CHAMOUSSET)
Cécile DEBRION
(CHAMOIX SUR GELON)
Eric BARBIER
(CHAMPLAURENT)
Christelle HUGONOT
(CHATEAUNEUF)
Michel RAVIER
(CHIGNIN)
Jean-Luc BENETTI
(COISE ST JEAN PIED GAUTHIER)
Arllette BRET
(COISE ST JEAN PIED GAUTHIER)
Jean-Michel BLONDET
(CRUET)
Eve BUEVOZ
(FRETERIVE)
Marc GIRARD
(HAUTEVILLE)
Jean-Claude MONTBLANC
(LA CHAPELLE BLANCHE)
Michel DURET
(LA CHAVANNE)
Jean-François CLARAZ
(LA TABLE)

Jean-François DUC
(LA TRINITE)
Nathalie POMEON
(LAISSAUD)
Présente en visioconférence
Sébastien MARTINET
(LE VERNEIL)
Jacqueline SCHENKL
(MONTENDRY)
Présente en visioconférence
Anne CONAND
(MONTMELIAN)
André BUISSON
(MONTMELIAN)
David FAUCONET
(MONTMELIAN)
Béatrice SANTAIS
(MONTMELIAN)
Yves PAVILLET
(MONTMELIAN)
Présent en visioconférence
Jean-Pierre GUILLAUD
(MYANS)
Lionel MURAZ
(PLANAISE)
Présent en visioconférence
Jacques VELTRI
(PORTE DE SAVOIE)
Caroline LEVANNIER
(PORTE DE SAVOIE)
Franck VILLAND
(PORTE DE SAVOIE)

Michel SYMANZIK
(ROTHERENS)
Présent en visioconférence
Alain COMBAZ
(SAINT JEAN DE LA PORTE)
Virginie REYNAUD
(SAINT PIERRE D'ALBIGNY)
Martine POMA
(SAINT PIERRE D'ALBIGNY)
Lionel GOUVERNEUR
(SAINT PIERRE D'ALBIGNY)
Isabelle JARRIAND
(SAINT PIERRE DE SOUCY)
Sylvie SCHNEIDER
(SAINTE HELENE DU LAC)
Davis ATES
(VAL GELON-LA ROCHETTE)
Nathalie REBATEL
(VAL GELON-LA ROCHETTE)
Jacky DONJON
(VAL GELON-LA ROCHETTE)
Jacky GACHET
(VAL GELON-LA ROCHETTE)
Christiane FAVRE
(VILLARD LEGER)
Jean-Claude MESTRALLET
(VILLARD SALLET)

Avaient donné pouvoir :

Carlo APPRATTI (ARBIN) donne pouvoir à Jean-Michel BLONDET
 Régis BARBAZ (LE BOURGET EN HUILE) donne pouvoir à Sébastien MARTINET
 Sylvie COMPOIS (MONTMELIAN) donne pouvoir à Anne CONAND
 Ghislain GARLATTI (PORTE DE SAVOIE) donne pouvoir à Jean-Pierre GUILLAUD
 Jean-Jacques BAZIN (PORTE DE SAVOIE) donne pouvoir à Franck VILLAND
 Martine BANNAY-CODET (PORTE DE SAVOIE) donne pouvoir à Caroline LEVANNIER
 Michel BOUVIER (SAINT PIERRE D'ALBIGNY) a donné pouvoir à Virginie REYNAUD
 Rémy SAINT GERMAIN (SAINT PIERRE D'ALBIGNY) donne pouvoir à Eve BUEVOZ
 Éric SANDRAZ (VILLARD D'HERY) donne pouvoir à Jean-Claude MONTBLANC
 Elodie VANACKERE (VALGELON-LA-ROCHETTE) donne pouvoir à Nathalie REBATEL
 Laëtitia NOEL (SAINT PIERRE D'ALBIGNY) donne pouvoir à Lionel GOUVERNEUR

Etaient absents et/ou excusés :

Marc DUPRAZ (APREMONT)
 Alain SIBUE (DETRIER)
 Ludovic LAMBERT (LA CROIX DE LA ROCHETTE)
 André DAZY (LE PONTET)
 Jean-Claude NICOLLE (LES MOLLETES)
 Giuseppina PATRAS (MYANS)
 Jean-Yves BERGER-SABATTEL (PRESLE)
 Laurent BONNOT (VAL GELON-LA ROCHETTE)
 Denise MARTIN (VILLAROUX)

181-2021 TARIFS EAU POTABLE APPLICABLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022 SUR LES COMMUNES DE SAINT PIERRE D'ALBIGNY ET SAINT JEAN DE LA PORTE

Rapporteur : Marc GIRARD

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes Cœur de Savoie exerce la compétence Eau Potable sur les communes de Saint Jean de la Porte et Saint Pierre d'Albigny.

En lien avec la mise en place du nouveau contrat du prestataire SUEZ et les importantes opérations d'investissement récentes et à venir, il est proposé de faire évoluer en 2022 les tarifs sur ces deux communes de la manière suivante, afin de permettre au service d'en assurer le financement et d'assumer les dépenses de fonctionnement nécessaires :

		Saint Jean de la Porte			Saint Pierre d'Albigny		
		Diamètre compteur	Part fixe (abonnement)	Part variable (€/m ³)	Diamètre compteur	Part fixe (abonnement)	Part variable (€/m ³)
Situation actuelle	Année 2021	Tous diamètres	36,00 €	1,27	Ø 15	36,00 €	1,27
					Ø 20/25	36,00 €	
					Ø 30 et +	70,00 €	
Pour décision	Année 2022	Tous diamètres	46,00 €	1,57	Ø 15	46,00 €	1,57
					Ø 20/25	46,00 €	
					Ø 30 et +	89,00 €	

Simulation pour une facture de 120 m3 en 2021 : 188,40 € hors taxes agence de l'eau et TVA.

Simulation pour une facture de 120 m3 en 2022 : 234,40 € hors taxes agence de l'eau et TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** les tarifs du service de l'eau potable applicable à compter de l'année 2022, comme détaillé ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

La Présidente,

Béatrice SANTAIS

